l'Ailette

Magazine de la Communauté de Communes
numéro 10 - juin 2014

Communauté de Communes VAL de l'AILETTE

Territoire du Val de l'Ailette : de nouveaux contours

Environnement

Enfance & Jeunesse

Histoire

8
Vie Associative

Edito

Nouvellement élu comme président de la Communauté de Communes du Val de l'Ailette, c'est avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous pour la première fois via l'édito de ce nouveau numéro de l'Ailette.
Tout d'abord je remercie Monsieur Thierry Lemoine, ancien président et toute son équipe pour le travail qu'ils ont accompli ces dernières années.
A l'origine les communautés de communes ont été créées pour permettre aux communes de bénéficier de services et de moyens humains et financiers pour réaliser des projets que seules elles ne pourraient pas gérer.
En ces temps difficiles, il est primordial de se rappeler ces fondamentaux et de poursuivre notre action en ce sens. Pour réussir, nous devons maîtriser les frais de fonctionnement pour dégager de l'autofinancement et investir dans le développement économique et touristique.
Ma ligne de conduite, pour ces prochaines années sera de renforcer la coopération avec l'ensemble de nos communes et de poursuivre le maillage du territoire afin de vous offrir la possibilité d'accéder à des services répondant à vos attentes.
Pour impulser cette dynamique, je serai secondé par une nouvelle équipe composée de quatre vice-présidents, Madame Christiane LAVANDIER, maire de Bichancourt, Monsieur Francis BORGNE, maire de Camelin, Monsieur Vincent MORLET, maire de Crécy-au-Mont, et Monsieur Jean-Serge SIMON, délégué de Coucy-le-Château.
Je sais que je peux également compter sur l'implication de l'ensemble des délégués communautaires et des élus de vos communes. C'est en travaillant ensemble que nous parviendrons à préserver la qualité de vie de nos communes et à les rendre attractives.
Cette implication est d'autant plus nécessaire que nous allons devoir faire face aux défis de la réforme territoriale annoncée par le gouvernement.

François BOBO
Président du Val de l'Ailette

Magazine de la Communauté de Communes du Val de l'Ailette
Numéro 10 - juin 2014

Communauté de Communes du Val de l'Ailette
Siège : 3 place du Marché
02380 Coucy-le-Château
Tél : 03 23 52 37 40 / Fax : 03 23 52 37 50
Mail : secretariat@cc-val-ailette.fr
Site : www.cc-val-ailette.fr
Directeur de publication
François Bobo
Président du Val de l'Ailette
Rédaction
Services intercommunaux
Photographies
Services intercommunaux
Conception, réalisation et impression
Edito Noyon - 03 44 93 38 38
Diffusion
Services Intercommunaux - Juin 2014
Quadrimestriel - ISSN 1621-9740

Sommaire

Zoom sur *page 3*

Maison de service public *pages 4 & 5*

Environnement *pages 6 à 9*

Education *pages 10 & 11*

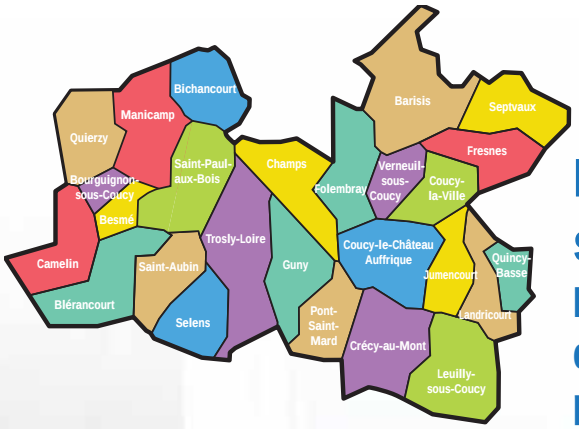

Dossier spécial :
Le Val de l'Ailette : de nouveaux élus
pages 12 à 17

Communication *page 18*

Enfance & Jeunesse
pages 19 à 21

Tourisme
pages 22 à 24

Vie associative
pages 25 & 26

Histoire *page 27*

Agenda *page 28*

ZOOM sur…

LE CARNAVAL DÉBARQUE À LA RIBAMBELLE

Le 4 mars a eu lieu le Carnaval d'Osvald. Le Petit Singe a réuni plus d'une trentaine d'enfants et leurs parents autour d'un goûter partagé à la Ribambelle…

DÉCOUVERTE SENSORIELLE AU RAM

Depuis le début du mois d'avril, Audrey Moeglin, danseuse professionnelle vient faire découvrir les plaisirs du mouvement en musique.
Une fois par mois, les enfants viennent danser, faire des jeux de mouvements pour une découverte sensorielle de leur corps dans l'espace avec leur assistante maternelle.

LES ATELIERS DÉCLARATION EN LIGNE À LA MAISON DE SERVICE PUBLIQUE DU VAL DE L'AILETTE

Du 5 au 17 mai, les habitants du Val de l'Ailette étaient accompagnés par la Maison de Service Public dans l'utilisation des services en ligne des impôts, en partenariat avec la Direction Départementale des Finances Publiques. Ces ateliers étaient proposés dans les Mairies de Barisis-aux-Bois, Bichancourt, Blérancourt et Trosly-Loire, ainsi qu'à la bibliothèque de Coucy-le-Château et à la Maison de Service Public, à Folembray.

JOURNÉE VAL DE L'AILETTE EN FÊTE !!

C'est sous un beau soleil que s'est déroulée la traditionnelle journée Val de l'Ailette en fête le Dimanche 18 Mai. Un programme tout en musique puisqu'Arnaud Brandicourt a proposé aux 60 participants une balade contée le matin et un spectacle de musique traditionnelle de France, de Bretagne et d'Irlande, l'après-midi. A l'année prochaine !

L'ALSH D'HIVER…

Sur la thématique « Les différences et les opposés », fil conducteur des ALSH de cette année, les 31 enfants inscrits à l'ALSH de Février au foyer rural de Trosly-Loire ont pu évoluer dans un monde du plus grand… au plus petit.

… ET L'ALSH DE PRINTEMPS

Les 24 enfants inscrits à cet ALSH exceptionnel de 4 jours ont pu découvrir et explorer les 5 sens à travers des jeux et activités concoctés par nos 3 animateurs. Toujours au foyer rural de Trosly-Loire, les enfants ont éveillé leurs sens durant ces vacances d'Avril.

La Maison de Service Public

Le 10 mars 2014, la Maison de Service Public a ouvert ses portes au 48 rue Bernard Lefèvre, à Folembray. Accueilli par l'animateur de la Maison de Service Public, chacun peut ainsi y être accompagné dans ses démarches administratives et s'assurer de disposer de tous les éléments nécessaires à la gestion de son dossier avant de se déplacer vers les points d'accueil des principaux organismes de service public à Chauny, Soissons ou Laon.
Pour cela, **la Maison de Service Public met à disposition des usagers un dispositif de Guichets Virtuels qui s'est enrichi avec l'ouverture d'une sixième antenne à l'Office de Tourisme de Blérancourt.** L'animateur de la Maison de Service Public peut quant à lui orienter et accompagner les usagers dans l'utilisation des services en ligne des principaux organismes de services publics : CAF, MSA, CARSAT, CPAM et Pôle Emploi.

La Maison de Service Public inaugure son espace multimédia gratuit et ouvert à tous

Communiquer avec ses amis ou de la famille éloignée, exprimer sa créativité, partager et cultiver sa passion, rechercher un emploi : l'informatique offre aujourd'hui de nombreuses possibilités. Pourtant, faute de connaissances ou tout simplement d'accès à un ordinateur, nombreux sont celles et ceux qui n'exploitent pas tout ce potentiel.

Afin d'y remédier, **le Val de l'Ailette met à disposition des habitants de la Communauté de Communes un espace multimédia**, accessible gratuitement sur simple inscription. L'occasion pour chacun de découvrir et partager autour de l'informatique, épaulé par l'animateur de la Maison de Service Public.

Après Barisis-aux Bois, Bichancourt, Coucy-le- Château, Folembray et Trosly-Loire, **Blérancourt** met à son tour à disposition des usagers un **Guichet Virtuel Interactif**.
Situé **dans les locaux de l'Office du Tourisme**, ce dispositif permet ainsi à tous les habitants de Blérancourt et des communes alentours d'être mis en relation audio et vidéo avec un conseiller de la CAF, de la MSA ou directement avec la Maison de Service Public du Val de l'Ailette, aux heures de permanences.
Les habitants de la Communauté de Communes, qu'ils maîtrisent ou non l'informatique, bénéficient ainsi d'un moyen simple et efficace de s'informer sur leurs droits, de constituer et de suivre leur dossier.

Pour vous inscrire aux ateliers, contactez la Maison de Service Public

03 23 38 42 00

maisondeservice@cc-val-ailette.fr

L'inscription est obligatoire pour accéder à l'espace multimédia *sauf pour les usagers ponctuels venant effectuer leurs démarches administratives en ligne.*

L'espace multimédia est ouvert aux mineurs sous condition d'autorisation parentale.

Des ateliers thématiques pour s'initier à l'informatique

La Maison de Service Public propose des ateliers thématiques soit dans ses locaux de Folembray, soit en mairies de Barisis-aux-Bois, Bichancourt, Camelin, Coucy-le-Château et Trosly-Loire. Ces ateliers de découverte et d'initiation à l'informatique permettent ainsi d'acquérir peu à peu de nouvelles connaissances en Informatique.

En partenariat avec **le Pôle Emploi de Chauny**, la Maison de Service Public propose également des ateliers **« Mode d'Emploi »** destinés aux demandeurs d'emploi ou aux personnes souhaitant se reconvertir professionnellement d'être accompagnés dans la découverte et l'utilisation des services en ligne de **pole-emploi.fr**.

- **Du 2 au 20 juin 2014**
  Découvrez les bases du traitement de texte
- **Du 23 juin au 4 juillet 2014**
  Préparez votre départ en vacances (faire votre itinéraire sur Internet et dé-couvrir les adresses utiles)
- **Du 16 au 26 juillet 2014**
  Faites vos premiers pas sur Internet
- **Du 28 juillet au 8 août 2014**
  Jouer en ligne : échecs, mots croisés, scrabble, etc.
- **Du 11 au 23 août 2014**
  Créer et gérer son adresse mail
- **Du 25 août au 5 septembre 2014**
  Récupérer ses photos et les retoucher avec Picasa
- **Du 22 septembre au 3 octobre 2014**
  Créer un diaporama de photos
- **Du 6 au 1 octobre 2014**
  Créer et découvrir son compte Facebook
- **Du 20 au 29 octobre 2014**
  Utiliser et paramétrer Facebook

LA MAISON DE SERVICE PUBLIC DU VAL DE L'AILETTE EST OUVERTE DE 9H À 12H, DU LUNDI AU SAMEDI, ET DE 13H À 17H, DU LUNDI AU VENDREDI.
L'ANIMATEUR VOUS Y ACCUEILLE TOUS LES JOURS SAUF LE MARDI ET LORSQU'IL EST EN ATELIERS.

Un Espace Multimédia en accès libre

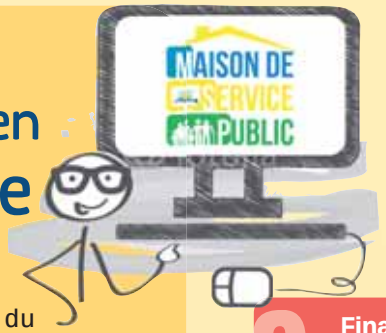

Si vous ne disposez pas d'une connexion Internet suffisante et du matériel informatique nécessaire, ou si vous souhaitez simplement partager avec d'autres utilisateurs et être conseillé dans l'utilisation de l'informatique, l'espace multimédia est disponible en accès libre à la Maison de Service Public, les lundis, vendredis et samedis matins, de 09h à 12h, et les mercredi et jeudis après-midis, de 14h à 17h.

Des créneaux en accès libres sont également proposés lors des permanences effectuées dans certaines communes. Plus d'information en Mairie ou sur notre site Internet :

www.cc-val-ailette.fr

En 2014, la Maison de Service Public projette de

1. **Continuer de promouvoir son action afin de devenir un lieu clairement identifié à la fois par les habitants et par les organismes de services publics.**
2. **Finaliser et renforcer les partenariats actuellement en cours et en développer de nouveaux en matière d'accessibilité aux Services Publics, notamment en ce qui concerne l'information sur la vie associative.**
3. **Développer les actions permettant de faciliter l'accès aux services publics sur le territoire et mettre l'accent sur l'accompagnement des demandeurs d'emplois dans leur recherche active.**
4. **Obtenir la labélisation « Relais de Service Public » et « Picardie en Ligne » afin de garantir aux usagers la qualité des services proposés, notamment par la coopération avec d'autres structures labélisées.**

L'OPAH SUR LE VAL DE L'AILETTE COURT TOUJOURS...

La première phase de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en cours sur le territoire de la Communauté de Communes du Val de l'Ailette se terminera fin novembre.
L'objectif est d'inciter les propriétaires à entreprendre tous les travaux d'amélioration nécessaires afin que les logements qu'ils habitent ou qu'ils mettent en location offrent les conditions de confort, de sécurité, d'hygiène et d'économie de charge.
Cette opération est financée par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), par la Communauté de Communes du Val de l'Ailette et par le Conseil Régional de Picardie.

Les types de travaux subventionnés

- Rénovation lourde de logement ;
- Travaux permettant des économies d'énergie (isolation de combles, changement de chaudière ou de mode de chauffage, installation de système de ventilation (VMC), ...) ;
- Remise aux normes d'installations vétustes ;
- Travaux d'adaptation des logements aux personnes handicapées ou âgées.

Les conditions générales de recevabilité

- Le logement est situé dans l'une des 26 communes de la Communauté de Communes du Val de l'Ailette.
- Vous êtes propriétaire et vous occupez votre logement, dans ce cas vous devez respecter certains plafonds de ressources.
- Vous êtes propriétaire et vous souhaitez louer votre logement, dans ce cas l'octroi des aides aux travaux est conditionné à la signature d'une convention à loyer maîtrisé avec l'Anah.

Important

- Ne commencez jamais les travaux :
- sans avoir consulté au préalable Aisne Habitat,
- sans avoir soumis votre dossier aux autorisations administratives nécessaires (déclaration de travaux, permis de construire),
- sans avoir reçu une réponse positive des administrations.
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels (entreprises ou artisans).
- Chaque propriétaire choisit librement ses professionnels du bâtiment.

Pour tous renseignements, contactez Aisne Habitat !

CONTACTS
François BOBO, Président de la Communauté de Communes
Pascal DOUELLE, Directeur Général des Services
Yannick HEDOU, Animateur de la Maison de Service Public

Le service de déchèterie au Val de l'Ailette

Le Val de l'Ailette a créé une déchèterie au lieu-dit « Les Michettes » afin de favoriser le RECYCLAGE et la VALORISATION des déchets via des filières de traitements adaptés.

Que peut-on apporter à la déchèterie ?

BOIS
meubles, palettes, planches, souches d'arbres…

DÉCHETS VERTS
tailles, tonte de gazon, feuilles mortes…

DÉBLAIS / GRAVATS
briques, béton, carrelage…

ENCOMBRANTS
canapés, jouets plastiques, matelas…

FERRAILLE
objets composés en majorité de métal

CARTONS
vides, pliés et non souillés

ECRANS
Téléviseurs, ordinateurs

GROS ELECTROMENAGER
Réfrigérateurs, congélateurs, cuisinières, lave-vaisselle, lave-linge…

PETITS APPAREILS MENAGERS
Sèche-cheveux, perceuses, téléphones, cafetières, mixeurs, hi-fi…

NEONS, AMPOULES
Lampes fluocompactes, tubes fluorescents, lampes à LED…

DECHETS DANGEREUX
Peintures, solvants, produits phytosanitaires, acides, bases

RADIOGRAPHIES

PILES ET ACCUMULATEURS

BATTERIES

CARTOUCHES D'ENCRES

TEXTILES
Vêtements, chaussures, linge de maison…

HUILES DE VIDANGE

HUILES DE FRITURE

PLATRE

POLYSTYRENE

+ LES FILMS PLASTIQUES (PALETTE, PACKS D'EAU..), FILMS À BULLE, FILMS MOUSSE, STYLOS ET INSTRUMENTS D'ÉCRITURE

Les conditions d'accès

L'accès à la déchèterie est gratuit pour les particuliers du territoire !
Les professionnels du territoire peuvent apporter encombrants, déchets verts, gravats et bois, avec un maximum de 2m³ par jour (sauf le samedi réservé aux particuliers). Les apports sont facturés en fonction du volume, le gardien de la déchèterie étant le seul habilité à effectuer l'estimation ainsi que la teneur du dépôt et ainsi de l'accepter ou non.

Horaires d'ouverture de la déchèterie

Horaires d'été
(du 1er avril au 31 octobre)
Lundi, Mercredi et Vendredi : 13h30-18h
Samedi : 9h-12h / 13h30-18h

Horaires d'hiver
(du 1er novembre au 31 mars)
Lundi et Mercredi : 14h-17h
Vendredi : fermé
Samedi : 10h-12h / 14h-17h

Petit zoom sur les règles à respecter !

- Les usagers doivent respecter les règles de circulation sur le site, se conformer aux indications de tri des agents d'accueil et au règlement intérieur.
- Toute récupération de déchet est interdite.
- Interdiction de descendre des véhicules pour les enfants de moins de 12 ans.

Quels déchets sont interdits ?

La déchèterie n'accepte pas : les pneus, les produits amiantés, les déchets radioactifs, les déchets d'activité de soins, les ordures ménagères. Liste non exhaustive. Tous les déchets susceptibles de porter atteinte aux personnes et aux biens peuvent être refusés.

PNEUS

PRODUITS AMIANTÉS

DÉCHETS RADIOACTIFS

DÉCHETS D'ACTIVITÉ DE SOINS

ORDURES MÉNAGÈRES

Offrez une seconde vie à vos déchets

Bien trier ses déchets facilite leur recyclage : ils deviennent de nouveaux produits sans puiser dans les matières premières naturelles. Les branchages sont broyés à la déchèterie. Le broyat est mis gratuitement à disposition des usagers. Il peut servir au compost (apport de matière carbonée souvent absente) ou au paillage des plantes et arbustes.

Il est broyé puis recyclé en aggloméré ou en plaquettes de chauffage

Ces déchets sont très polluants. Ils sont triés et recyclés en fonction des différentes matières

Ils sont compostés. Le compost est ensuite utilisé par des agriculteurs

Elles sont réemployées en cartouches génériques

Ils servent de remblais

Elles subissent un traitement spécifique pour régénérer de l'huile

Ils sont enfouis dans un centre d'enfouissement. Nous payons une taxe de 20€ /T en plus du coût de traitement très élevé. Il faut donc limiter le dépôt dans cette benne.

Elles sont traitées et participent à la fabrication de biocarburant

Elle est revendue et fondue pour fabriquer de nouveaux objets

Une fois triés, les textiles sont réemployés ou recyclés

Ils sont triés et recyclés en nouveaux cartons

Traité, il est recyclé en plâtre

Ils sont triés et recyclés en fonctions des différentes matières

Recyclé, il est reconditionné en polystyrène

Ces déchets sont très polluants. Ils sont triés et recyclés en fonction des différentes matières

Ils sont recyclés et transformés en de nouveaux objets en plastique

Contact Jean-Serge SIMON, Vice-président en charge de l'Environnement
Florence L'ESCOP, Responsable environnement

Déchets

• La collecte

Encore et toujours mieux !!

En 2013, les habitants du Val de l'Ailette ont produit 202 kg/hab/an de déchets ménagers résiduels (sac noir). Ce ratio variait de 192 à 293 kg/hab/an dans l'Aisne en 2012.

Les erreurs de tri sont conformes aux moyennes départementales.

Les performances de tri restent dans la moyenne départementale. Néanmoins, les tonnages triés sur le Val de l'Ailette (45 kg en 2013) stagnent alors que certaines collectivités de l'Aisne trient 62kg/hab/an d'emballages !

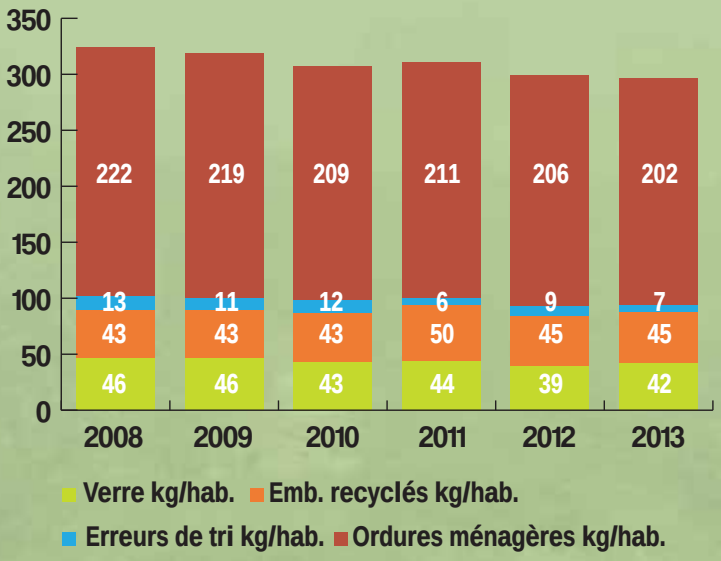

Les 681 tonnes d'emballages triés sont revendues à différents repreneurs, selon les matériaux, pour un total de 46 473 €.

Le recyclage des emballages et des papiers est soutenu par 2 éco-organismes : Eco-emballages et Eco-folio, pour un total de 136 398 € en 2013.

La collecte (porte à porte + bornes à verre) a coûté 280 011 € HT.

Le tri des sacs jaunes et l'enfouissement des sacs noirs a coûté 285 316 € HT.

ECO EMBALLAGES

ecofolio.fr | Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.

En 2014 : Forte augmentation de la cotisation à Valor'Aisne, syndicat qui assure le traitement (tri + enfouissement) des déchets de collecte: +6,50 €/habitant.

Cette cotisation, calculée d'une part au prorata de la population et d'autre part au prorata du tonnage enfoui augmente pour plusieurs raisons :

- *Augmentation de 2 €/habitants pour investissements*
- *Augmentation de la TVA (7%->10%)*
- *Forte augmentation du tonnage enfoui (dû aux habitudes de collecte sur 6 communes « nouvelles » du Val de l'Ailette)*

Pour limiter l'augmentation des coûts : utilisons le service de la déchèterie !

• La déchèterie

En 2013, la déchèterie a accueilli 14 531 personnes (+3% par rapport à 2012) et 1613 T de déchets (+20% par rapport à 2012).

Au total, le traitement des déchets de déchèterie a coûté 86 655 € HT en 2013 (hors frais de personnel).

La revente des batteries et de la ferraille, ainsi que les soutiens d'Ecosystème pour les DEEE et les soutiens d'EcoTLC pour le textile ont généré 8 031 € de gain.

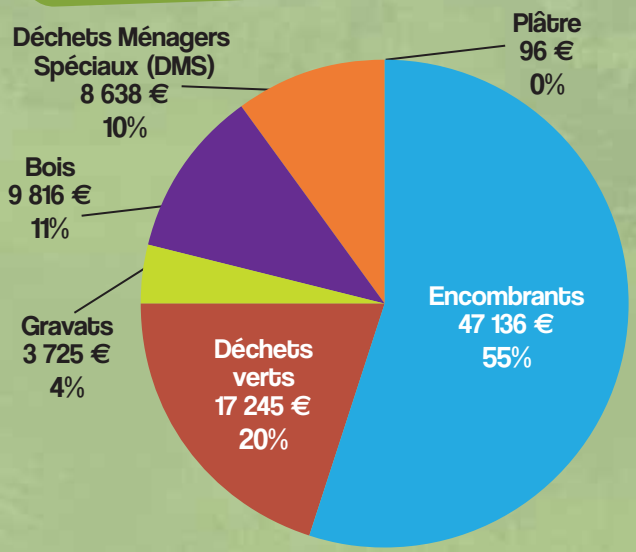

éco-systèmes

ECO TLC

En 2014 : Les déchèteries font désormais partie de la grande famille des Installations Classées Pour l'Environnement (ICPE). Même si la déchèterie des Michettes est accueillante et bien organisée (19 filières sur le même site !), des investissements importants sont à prévoir pour sa mise en conformité.

• La redevance

Le produit des ventes et les soutiens des éco-organismes permettent de financer 22% des différentes opérations de gestion des déchets. La redevance, représentant 75% des recettes permet d'équilibrer le budget.

Elle est constituée d'une part « foyer » (94€/an) et d'une part « personne » (32€/an), proratisées aux trimestres de présence. Longtemps en baisse, ces montants de 2013 sont reconduits en 2014.

Bilan 2013

Services Techniques

Outre leurs prestations régulières (entretien des chemins de randonnée, logistique des différents évènements du Val de l'Ailette, gestion du chauffage des écoles...), les agents ont effectué 339 interventions en 2013 sur les différents sites gérés par le Val de l'Ailette.
Réactivité ! Les 115 interventions urgentes ont été réalisées dans un délai maximum de 3 jours.

+ de 50 ampoules changées
+ de 30 problèmes de fuites et de chasse d'eau résolus !

Assainissement Non Collectif

En 2013, les techniciens ont continué leurs missions :
• de diagnostics des installations d'assainissement non collectif
• de contrôles des projets de neuf ou de réhabilitation.
425 diagnostics ont été réalisés, essentiellement sur les communes de Coucy-la-Ville, Champs et Barisis.
Depuis la mise en oeuvre du SPANC, 1424 diagnostics ont donc été effectués.

Conclusions des 1424 diagnostics

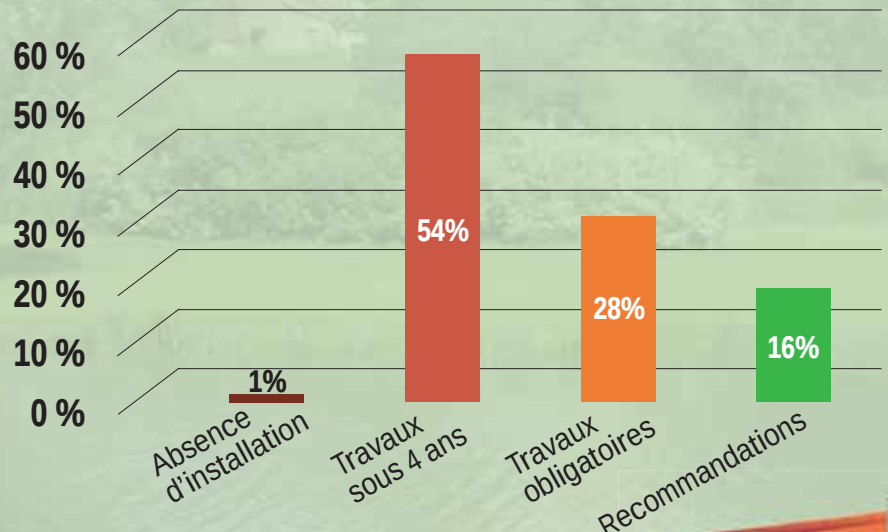

Depuis la création du SPANC, la règlementation a changé. Les conclusions ont donc évolué et nous les avons regroupées ici par urgence des travaux.

En parallèle, 14 dossiers de « neuf » ou réhabilitation ont été accompagnés.
Seules les redevances financent le service :
• Le diagnostic : 31,20 € (coût réel de 78 €, financé à hauteur de 60% par l'agence de l'eau)
• Le contrôle du neuf ou de réhabilitation : 78 € (non facturé si les travaux interviennent dans les 4 ans qui suivent le diagnostic)
• L'accès illimité au service et contrôle de bon fonctionnement : 20 €/an

Rappel pour les inscriptions scolaires de dernière minute...

Inscription à l'école de résidence

(le bulletin d'inscription est à retirer à la Communauté de Communes ou dans votre mairie).

1. Les parents ou responsables remplissent la 1ère partie du document en mentionnant l'école de la commune de résidence puis retournent le document à la communauté de communes du Val de l'Ailette accompagné des pièces demandées avant la date de fin des inscriptions.

2. Le Val de l'Ailette, après réception de toutes les demandes, valide (ou non) les inscriptions et transmet les informations recensées aux mairies concernées.

3. Le Val de l'Ailette transmet la décision aux parents (ou responsables)

4. Les parents ou responsables prennent un rendez-vous auprès des directeurs pour l'admission de l'enfant dans leur établissement.

Tous les documents sont téléchargeables sur le site internet : www.cc-val-ailette.fr

Inscription dans une autre école que celle de résidence

1. Les parents ou responsables remplissent le dossier de demande de dérogation délivré par la CCVA en mentionnant l'école d'affectation souhaitée et le ou les motifs de la demande puis retournent le document à la communauté de communes du Val de l'Ailette accompagné des pièces demandées avant la réunion des membres de la commission de dérogation, pour la rentrée de septembre 2014.

2. Le service scolaire du Val de l'Ailette transmet la décision aux parents (ou responsables) et informe les mairies concernées.

ATTENTION

Les parents ou responsables prennent un rendez-vous auprès des directeurs pour l'admission de l'enfant dans leur établissement.

ATTENTION

Afin de préparer au mieux sa rentrée scolaire il est nécessaire que l'enfant soit inscrit avant le 15 juin 2014**.**

Les inscriptions à la restauration scolaire sont ouvertes !!

Les modalités d'inscription

1. Inscription pour tous les jours d'école
2. Inscription à jours(s) fixe(s), vous avez le choix entre un et plusieurs jours de fréquentation
3. Inscription au « forfait » pour 5 ou 10 repas : inscription occasionnelle (le formulaire est à demander au service scolaire)

ATTENTION

Pour les parents dont les horaires de travail sont postés, l'inscription est possible, dans la mesure où le calendrier de fréquentation est transmis au service scolaire 5 jours avant la fin du mois en cours. Pour plus de renseignement le service scolaire est à votre disposition.

Paiement

Pour faciliter les démarches de ses usagers, la Communauté de Communes du Val de l'Ailette a validé depuis 2011 le principe de la mise en place du prélèvement automatique pour les factures de restauration scolaire.
En effet, le prélèvement automatique est un moyen de paiement :

- **Sûr :** vous n'avez plus de courrier à envoyer. Vous êtes assurés de payer à la date limite indiquée sur votre avis sans risque de retard, même lorsque vous êtes absents !
- **Simple :** vos factures vous sont adressées comme par le passé ; vous connaîtrez à l'avance la date et le montant du prélèvement. Sauf avis contraire de votre part, votre contrat de prélèvement automatique sera reconduit.
- **Souple :** vous changez de compte ou d'agence bancaire ou postale…Un simple coup de fil à la Communauté de Communes du Val de l'Ailette pour avertir notre service scolaire et nous transmettre votre nouveau RIB par courrier !

Pour adhérer à ce type de paiement, cocher la case correspondante sur le bulletin d'inscription, le service scolaire s'occupe de tout. L'adhésion prend effet le mois suivant la réception du contrat accompagné de l'autorisation de prélèvement et de votre RIB. Exemple : si nous recevons les éléments précités le 18 janvier alors votre adhésion prendra effet pour la facturation de février qui sera éditée en mars et prélevée le 05 avril. Tous les prélèvements sont faits le 05 de chaque mois.

Les TARIFS REPAS 2013/2014
• Ecole fermée* :
3.35 € / repas
• Ecole ouverte :
4.20 € / repas
• Forfait :
6.65 € / repas
*Uniquement pour les communes du territoire de la CCVA qui ne disposent plus d'école.

Contact Christiane Lavandier, Vice-présidente en charge des affaires scolaires
Véronique Deruelle, responsable des affaires scolaires

Retour sur l'année scolaire en chiffres

Les effectifs à la rentrée scolaire de 2013

Sites	Classes Maternelles		Classes Elémentaires	
	Nbre classes	Nbre élèves	Nbre classes	Nbre élèves
Barisis-aux-Bois	*1*	*23*	*2*	*33*
Bichancourt	*2*	*51*	*2*	*48*
Coucy-le-Château	*4*	*97*	*7*	*140*
Crécy-au-Mont			*2*	*43*
Folembray	*3*	*76*	*4*	*85*
Guny	*1*	*25*	*1*	*16*
Leuilly-sous-Coucy	*2*	*42*		
Saint-Aubin	*2*	*53*		
Saint-Paul-aux-Bois			*2*	*50*
Trosly-Loire	*1*	*30*	*2*	*46*
10	**16**	**397**	**22**	**461**

soit 38 classes et 858 enfants

Ouverture/fermeture de classes

Communes	Sections	O/F	Nbre Classe
Bichancourt	*Elémentaire*	*F*	*1*

Coût d'un enfant par école et par classe en 2013

Ecoles	Maternelle	Elémentaire
Barisis-aux-Bois	*893,23 €*	*227,54 €*
Bichancourt	*909,38 €*	*400,62 €*
Coucy-le-Château	*1 216,12 €*	*212,12 €*
Crécy-au-Mont		*353,42 €*
Folembray	*1 052,14 €*	*415,11 €*
Guny	*1 672,92 €*	*854,78 €*
Leuilly-sous-Coucy	*1 447,03 €*	*513,02 €*
Saint-Aubin	*504,14 €*	
Saint-Paul-aux-Bois		*407,48 €*
Trosly-Loire	*948,66 €*	*220,80 €*

Coût moyen par enfant sur le territoire en 2013
Maternelle : **1 085,42 €**
Elémentaire : **355,68 €**
**Certaines variations sont liées à des coûts de fonctionnement différents. Pour plus d'informations, le service scolaire reste à votre disposition.*

Coût d'un enfant en 2013

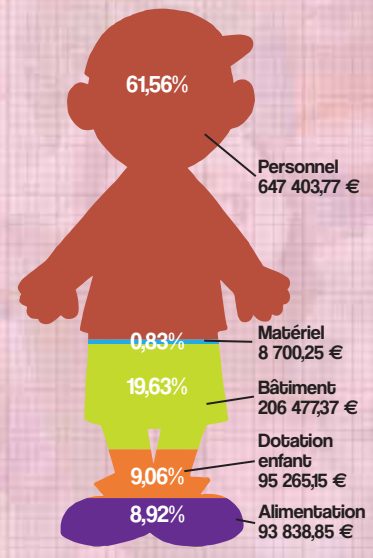

Total dépenses : 1 051 685,39 €
Total recettes : 332 047,33 €

La restauration scolaire

Nombre de repas servis au cours de l'année 2013
Bichancourt : 7 133
Crécy au Mont : 4 534
Coucy-le-Château : 16 885

Calcul de la dépense moyenne par élève

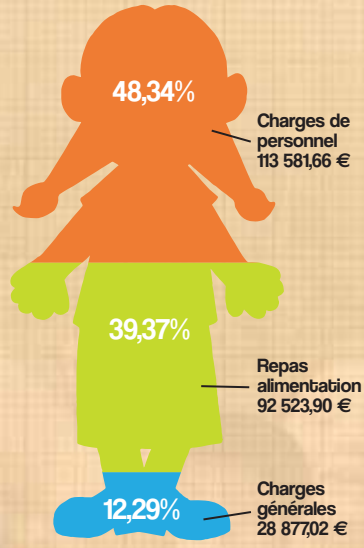

Budget global : 234 982,58 €

Répartition des dépenses de fonctionnement des cantines scolaires

Dépenses	*234 982,58 €*
Recettes	*173 378,44 €*
Solde	*61 604,14 €*
Nombre d'enfants inscrits	*573*
Coût/enfant*	*107,51 €*

***Coût calculé hors frais de surveillance**

Le Gymnase

Il est utilisé par le Collège Léon Droussent, le Lycée Professionnel et Agricole (LPA) d'Aumont et l'école élémentaire de Coucy-le-Château, du lundi au vendredi. Coût de fonctionnement pour l'exercice 2013 : 46 636 € . Le gymnase est également utilisé par les associations du territoire soit en 2013: SSCC (foot), US Folembray (foot), Espoirs 3 châteaux (foot), ALVA (loisirs), AEROBOX (boxe),

QU'EST-CE QU'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Ce type de structure a pour objectif d'associer des communes dans un espace de solidarité en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des projets communs de développement et d'aménagement. Le fonctionnement, sur ses principes, est identique à celui d'une commune.

Les Communautés de Communes sont, juridiquement, des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) à fiscalité propre. Cela signifie qu'elles lèvent l'impôt qui leur assure des recettes propres, donc des possibilités d'actions autonomes.

La coopération intercommunale se fonde sur la libre volonté des communes d'élaborer des projets communs de développement au sein du périmètre de solidarité. La création d'une Communauté de Communes résulte d'un arrêté préfectoral fixant son périmètre et ses statuts.

On compte sur le territoire :

1 commune de plus de 1 500 habitants (Folembray)
3 communes entre 1 000 et 1 500 habitants (Bichancourt, Blérancourt et Coucy-le-Château)
2 communes entre 500 et 1 000 habitants (Barisis-aux-Bois et Trosly-Loire)
20 Communes de moins de 500 habitants

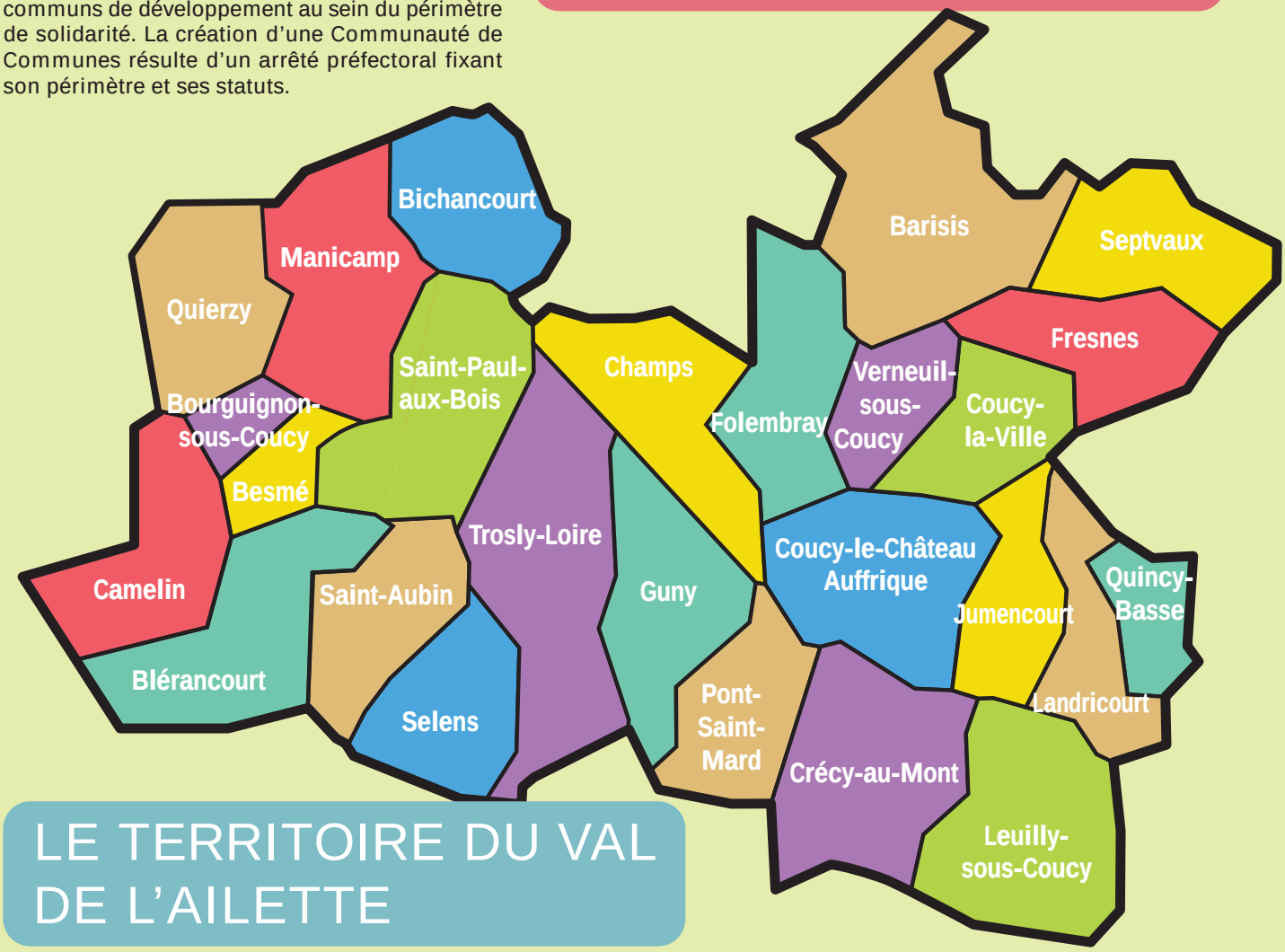

LE TERRITOIRE DU VAL DE L'AILETTE

Créée le 22 décembre 1997, la Communauté de Communes du Val de l'Ailette regroupe, depuis le 1er janvier 2014, 26 communes sur 221,70 km². Elle abrite une population de 11 629 habitants composant environ 5000 foyers. Elle a pour objectif de mutualiser l'ensemble des moyens dont dispose le territoire afin de développer des projets communs visant à améliorer l'attractivité du territoire.

Jusqu'au 31 décembre 2013, la Communauté de Communes du Val de l'Ailette comptait 19 communes, soit 8 662 habitants pour 3800 foyers. C'est à partir du 1er janvier 2014 et suite à la décision du préfet de revoir les contours de l'intercommunalité dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, que la Communauté de Communes du Val de l'Ailette a accueilli 7 nouvelles communes : Besmé, Blérancourt, Bourguignon-sous-Coucy, Camelin, Fresnes-sous-Coucy, Manicamp et Quierzy-sur-Oise.

La Communauté de Communes de Chauny-Tergnier a accueilli la commune de Pierremande et enfin la commune de Courbes a intégré la Communauté de Communes des Villes-d'Oyses, suite à cette réforme.

LES COMPÉTENCES

Les compétences de la Communauté ont évolué depuis sa création. Les compétences exercées aujourd'hui par le Val de l'Ailette sont les suivantes :

Dans le cadre de l'Aménagement de l'espace communautaire, elle a vocation à réaliser le Schéma de Cohérence et d'Orientation Territoriale (SCOT), à définir des Zones de Développement Eolien (ZDE), de suivre la charte de pays, de créer des réserves foncières, des Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) et de numériser les plans cadastraux des communes.

Sur le thème de la Protection et de la mise en valeur de l'environnement, la communauté assure la gestion des services des déchets ménagers et de l'Assainissement Non Collectif (ANC) ainsi que le balisage et l'entretien des circuits de randonnées d'intérêt communautaire (7 chemins sont aujourd'hui rentrés dans ce dispositif)

En ce qui concerne le Développement économique, la communauté peut mener des actions de soutien au développement du commerce, de l'artisanat (Fidarco) et de l'agriculture, des actions en faveur des demandeurs d'emplois et de l'insertion professionnelle (financement de la Maison de l'Emploi et de la Formation, de la Mission Locale, du Pôle d'aménagement et de Développement Economique : PADE de Chauny).

Dans le cadre de la Politique du logement et du cadre de vie, le Val de l'ailette peut mener un Programme Local d'Habitat (PLH) et des Opérations Programmées de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

En ce qui concerne la Construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, le Val de l'ailette assure la gestion du gymnase communautaire situé à Coucy-le-Château ainsi que le fonctionnement des 17 écoles (40 classes et 888 élèves) et des trois cantines existantes.

En matière de Tourisme, le Val de l'Ailette élabore et met en œuvre une politique locale de tourisme. La Communauté de Communes participe au développement et à la promotion du tourisme vert et de loisirs en accompagnant les projets structurants. Elle coordonne, développe et soutient financièrement les dispositifs d'animation et de développement touristique. Enfin, le Val de l'Ailette mène une réflexion globale sur la création d'un office de tourisme du Pays Chaunois.

Enfin, dans le cadre du Service à la famille, la communauté du Val de l'Ailette assure le fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles (RAM) du Multi-Accueil la Ribambelle et organise les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), mais aussi des actions envers les ados (sorties ados et séjours de vacances).

Par ailleurs, la Communauté de Communes peut mener sur tout ou partie du territoire, des études à caractère général tant dans l'intérêt communautaire qu'en préalable à la prise d'une nouvelle compétence.

LE FONCTIONNEMENT DE L'INTERCOMMUNALITÉ

La Communauté de Communes du Val de l'Ailette est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Elle est administrée par 3 grandes instances :

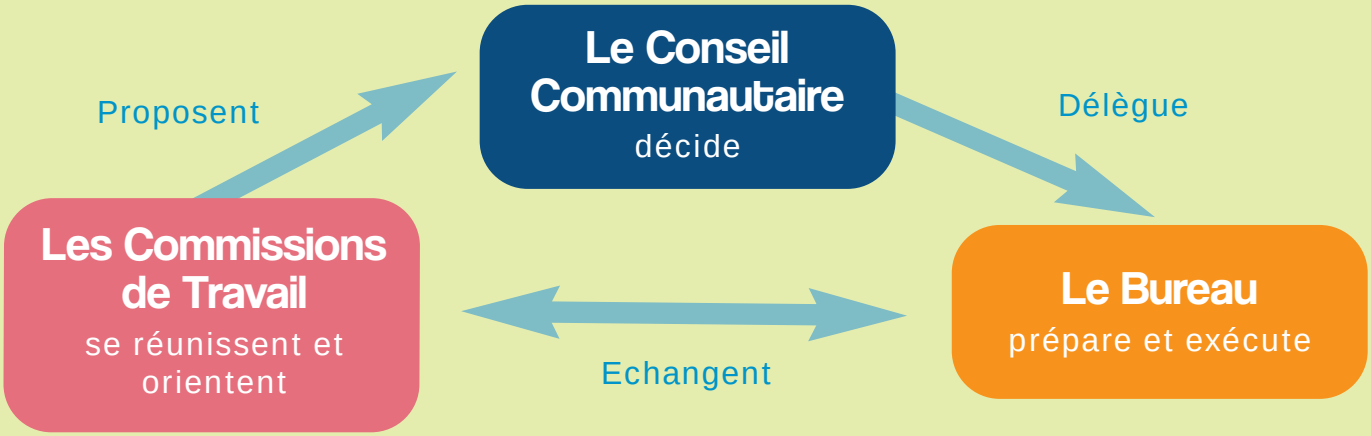

LE BUREAU

Il est constitué du Président ainsi que de 4 vice-présidents élus par le conseil communautaire. Le bureau se réunit en moyenne trois fois par mois. C'est l'organe qui propose les orientations politiques au Conseil Communautaire puis, qui, une fois acceptées, veille à leur mise en œuvre.

Le Président détient le pouvoir exécutif. Il prépare et exécute les décisions du Conseil et représente la Communauté de Communes dans les actes de la vie civile. Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes. Il est également le chef des services. Chaque Vice-président a en charge l'animation d'une commission de travail qui instruit les projets et les affaires relevant de sa compétence. Lors des réunions de Bureau, il fait part du travail de sa commission et de ses recommandations qui sont ensuite exposées au Conseil Communautaire pour délibération.

François BOBO
• Président
• Maire de Barisis-aux-Bois

Christiane LAVANDIER
• 1ère Vice-présidente en charge des affaires scolaires
• Maire de Bichancourt

Francis BORGNE
• 2ème Vice-président en charge des finances, du développement économique, du tourisme et de la culture
• Maire de Camelin

Vincent MORLET
• 3ème Vice-président en charge de l'enfance et jeunesse
• Maire de Crécy-au-Mont

Jean-Serge SIMON
• 4ème Vice-président en charge de l'environnement
• Conseiller municipal à Coucy-le-Château

LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Elles ont pour mission de réfléchir aux actions à mener, de les étudier et d'en mesurer l'intérêt communautaire. Elles rendent un avis consultatif. Elles sont aujourd'hui constituées au minimum d'un élu désigné par le conseil municipal de chaque commune. Les commissions de travail ne sont pas figées, elles peuvent évoluer tant dans leurs constitutions que dans leurs fonctions. Aujourd'hui on compte 7 commissions de travail : Finances, Affaires scolaires, Développement économique et tourisme, Environnement, Enfance et jeunesse, Services à la population et habitat, Services aux communes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il est l'organe décisionnel de la Communauté de Communes. Il est composé de 56 élus (36 délégués titulaires et 20 suppléants), choisis par les communes au sein du Conseil Municipal. Le nombre d'élus siégeant au Conseil Communautaire est déterminé en fonction de la population des communes. Le Conseil vote le budget, approuve le compte administratif, prend les délibérations dans les mêmes conditions qu'un Conseil municipal. Il donne délégation au bureau et au président pour l'exécution de certaines tâches.

COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
BARISIS-AUX-BOIS	BOBO François PERNAUT Guy	
BESMÉ	BOUILLON Evelyne	KRESS Georges
BICHANCOURT	MANNE René LAVANDIER Christiane SAGNIER Jean-Claude	
BLERANCOURT	BRYCOVE Jacques LAPLACE Patrick MARTIN Sylvie	
BOURGUIGNON-SOUS-COUCY	REBOUR Daniel	MARÉCHAL Delphine
CAMELIN	BORGNE Francis	DUMANET Godefroy
CHAMPS	TENAILLON Marie-Angéline	PIERSMA Bernard
COUCY-LA-VILLE	DE SOUSA Maximino	MAHU René
COUCY-LE-CHÂTEAU	DUMINIL Jack LECAUX Luminita SIMON Jean-Serge	
CRECY-AU-MONT	MORLET Vincent	MOISY Monique
FOLEMBRAY	ALEXANDRE Monique CORDIER Denis FORET Pascal	
FRESNES-SOUS-COUCY	GAUCHON Jean-Claude	GUILMONT Quentin
GUNY	SMORAG Henri	LAFRANCAISE Daniel
JUMENCOURT	MARTIN Jacques	TUST Sabine
LANDRICOURT	WARNIER Eddy	MARFAUX René
LEUILLY-SOUS-COUCY	ZAKRYENSKI Christian	
MANICAMP	DEGONVILLE Luc	DREUX François
PONT-SAINT-MARD	COOREVITS Jean-Michel	PIERRET Anne-Marie
QUIERZY-SUR-OISE	TIMMERMAN Olivier	HOLUB Catherine
QUINCY-BASSE	NAVARRE Christophe	DOHOLLOU Jean-Pierre
SAINT-AUBIN	PHILIPON Benoît	CARBONNIER Michel
SAINT-PAUL-AUX-BOIS	LECLERCQ Jean-Marie	LAMBERT Nadine
SELENS	NICPON Guy	WYSOCKI Patrice
SEPTVAUX	LAUTOUT Christophe	CAVELIER Marc
TROSLY-LOIRE	LEMOINE Thierry	ESTRABAUT Vincent
VERNEUIL-SOUS-COUCY	DURECU Marc	SEPPE Bernard

LES SERVICES DU VAL DE L'AILETTE

Les services de la Communauté de Communes du Val de l'Ailette se composent de 90 agents (105 avec les animateurs saisonniers des centres de loisirs) qui travaillent quotidiennement au bon fonctionnement des services dont ils ont la charge. Sous l'autorité directe du président, le directeur général des services veille à la mise en œuvre administrative, technique, juridique et financière, des orientations décidées en Conseil Communautaire. Il est entouré pour cela de collaborateurs spécialisés dans certaines activités.

SERVICES GÉNÉRAUX

PASCAL DOUELLE

Directeur Général des Services assure la direction de l'ensemble des services, le suivi et le contrôle de toute l'activité, la coordination entre les services et les élus du bureau. Il réalise l'étude et le montage des nouveaux projets, mais assure aussi les relations avec nos partenaires institutionnels. Il assume en outre le rôle de chargé de mission pour l'aménagement et le développement du territoire.

SIÈGE de la CCVA

Horaires d'ouverture :
Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (Vendredi 17h00).

DANIELLE TRANNIN

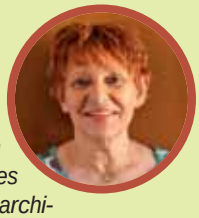

Chargée de l'Accueil et du Secrétariat assure l'accueil physique et téléphonique, la gestion du courrier, la gestion des stocks et des commandes mais aussi le classement et l'archivage. Elle assure en outre la mise à jour des divers fichiers de données.

MELANIE LUCAS

Secrétaire des différents services assure la gestion administrative des services enfance & jeunesse, scolaire, environnement et comptabilité. Elle prend également en charge les inscriptions diverses et la facturation de certains services.

AUDREY RODRIGUES DE SOUSA

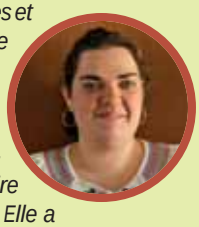

Chargée des affaires générales et des ressources humaines gère les assurances et les divers contrats de télécommunications. Elle assure également la rédaction des comptes-rendus de Conseil Communautaire et le suivi des délibérations. Elle a pour 50% la gestion administrative du personnel avec notamment la gestion de carrière, la formation et les contrats de travail.

CATHERINE GASS

Assure également la gestion administrative du personnel : mutuelle, CNAS, absences et congés. Elle gère également les recrutements.

NICOLAS GRASSIONOT

En charge de la Comptabilité assure la préparation et le suivi de l'exécution des budgets : émission des titres de recettes et des mandats.

CYNTHIA CAPELLE

Chargée de Communication assure la mise en place et la rédaction des différents articles et supports de communication : Site internet, Intranet, Magazine l'Ailette, Flash'Info, Livret d'accueil, Guide pratique, Journal Interne,… Elle concourt également à la création d'affiches, de flyers, et de la communication sur les évènements du Val de l'Ailette.

TOURISME

MARIE-EMMANUELLE POUSSIN

Chargée de mission Tourisme travaille sur le développement touristique du territoire, la coordination des acteurs ainsi que le développement de l'offre touristique, la mise en place d'animations et le suivi des projets départementaux et régionaux.

SCOLAIRE

VERONIQUE DERUELLE

Chargée des Affaires scolaires assure la gestion du fonctionnement des écoles, des cantines, du gymnase, le suivi des effectifs scolaires, du budget des écoles, des relations avec le conseil général, l'Inspection d'Académie et l'Education Nationale de circonscription.

ENVIRONNEMENT

FLORENCE L'ESCOP

Responsable des Services Environnement & Technique assure le contrôle et le suivi de l'activité de l'assainissement non collectif, et des agents techniques mais aussi la gestion en direct du service des déchets.

SOPHIE RAMETTE

est la technicienne ANC en charge du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Elle assure les diagnostics terrains des assainissements neufs et existants, le conseil aux particuliers et le suivi des dossiers.

Contact **François Bobo, Président de la Communauté de Communes**
Pascal Douelle, Directeur général des services

ENFANCE & JEUNESSE

RAM

Horaires d'ouverture :
Du Lundi au Jeudi :
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

CELINE MERCIER

Responsable des Services Petite Enfance et Jeunesse coordonne les structures petite enfance (halte-garderie la Ribambelle et RAM) et jeunesse (ALSH, Actions Ados et encadrement cantine) de la Communauté de Communes; assure le suivi de l'activité de ces trois structures ainsi que du contrat enfance et jeunesse.

CELINE MIGNOT

Animatrice du Relais Assistantes Maternelles (RAM) gère l'ensemble de l'activité de la structure : information, accompagnement, écoute et entraide pour les assistantes maternelles, les parents et les enfants. Elle conseille également les usagers.

RIBAMBELLE

Horaires d'ouverture :
Du Lundi au Vendredi de 07h30 à 18h30

PERRINE GYSELINCK

Agent d'accueil et de secrétariat du RAM assure l'accueil physique et téléphonique, la gestion du courrier, la communication et le conseil des usagers.

LAURE PAQUERIAUD

Directrice du Multi-accueil la Ribambelle gère avec ses cinq agents l'accueil des enfants de 0 à 6 ans au sein de cette structure de jeux et d'éveil, d'épanouissement et d'apprentissage. Elle assure l'organisation et le suivi de son activité.

MAISON de SERVICE PUBLIC

Horaires d'ouverture :
Du Lundi au Vendredi de 9hà 12h et de 13h à 17h
Le Samedi de 9h à 12h

YANNICK HEDOU

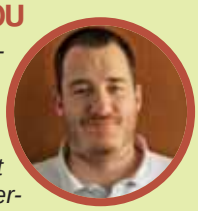

Animateur de la Maison de Service Public du Val de l'Ailette a en charge le développement et la promotion des services publics à la population. Cela passe par l'accueil, le conseil et la formation des usagers aux nouvelles technologies de l'information.

LAURE NOVAK, OLIVIER CARLIER ET MARION BOURDIN

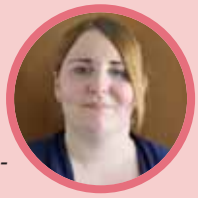

sont les animateurs du pôle jeunesse, ils organisent les ALSH et les diverses actions à destination des jeunes, ils encadrent également les animateurs des temps de restauration scolaire.

DÉCHÈTERIE

Horaires d'ouverture d'été,
du 1er mars au 31 octobre :
Lundi, Mercredi et vendredi : de 13h30 à 18h00
Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

ERIC CARPENTIER et SEBASTIEN TERRIEN

Agents techniques effectuent les travaux de rénovation et d'entretien sur les différentes structures gérées par le Val de l'Ailette. Ils apportent également une aide technique et logistique aux différents services en fonction des besoins.

JEAN-LUC LIBERT ET ERIC ROFFI

Agents de déchèterie assurent l'entretien et le fonctionnement de la déchèterie et interviennent également en soutien du service technique.

Sans oublier les 62 agents travaillant en tant qu'ATSEM dans les écoles, les agents d'entretien, le personnel des cantines, les animateurs des temps de restauration, les surveillants des transports et les 15 à 20 agents saisonniers des centres de loisirs.

Petit retour en chiffres sur les activités du service en 2013 !

• 3 évènements phares dans l'année : La Journée Val de l'Ailette en fête, Le Forum Eco'tidien du Val de l'Ailette et la Fête de Noël du service Petite Enfance avec mise en place d'une communication adaptée sur chaque manifestation.

• 3 n° de l'Ailette : Elaboration, gestion et suivi de la distribution pour un coût total de 6 463,21 € pour 11 850 exemplaires distribués en 2013. 6 463,21€ * 8 662 habitants soit un coût total de 0,74€ / habitant.

• 3 «Petit Journal du RAM» : conception, réalisation et impression en interne à 250 exemplaires papier pour les assistantes maternelles et les parents du RAM.

• 1 Profil Facebook Val de l'Ailette & 1 Page Tourisme Val de l'Ailette : mise à jour régulière et relais d'informations sur le territoire.

• 28 vitrines d'affichage sur le territoire : une mise à jour tous les 2 mois environ.

• 2 «Flash Info en 2013» : conception, mise en page et impression en interne de ce document destiné aux élus communautaires (76 envois par mail / 78 envois papier).

• Une multitude de supports pour les services : Environ 9 plaquettes, tracts et autres supports réduits réalisés pour les besoins des services et 16 affiches réalisées et imprimées en interne pour les évènements et autres besoins de communication des services.

Zoom sur les projets en vue pour 2014 !

Mise en place d'un **livret d'accueil des agents de la collectivité** afin d'améliorer l'intégration de ceux-ci et l'assimilation au fonctionnement de la collectivité.

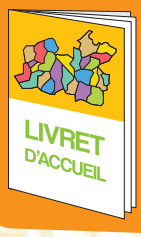

Mise en place d'un **journal interne** à destination des agents de la collectivité parfois excentrés afin de mettre à niveau l'information et la communication au sein des services.

Ouverture de l'espace intranet sur le site internet du Val de l'Ailette avec une zone destinée aux agents et une zone pour les élus.

Inauguration de la Maison de Service Public du Val de l'Ailette.

Installation de 7 vitrines d'affichages sur les nouvelles communes pour relayer les informations de la Communauté de Communes.

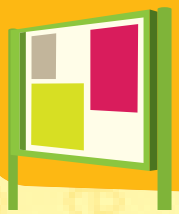

De nombreuses **améliorations prévues pour le site internet** du Val de l'Ailette.

Contact **Francis Borgne, Vice-président en charge des finances, du développement économique, de la culture, du tourisme et de la communication**
Cynthia Capelle, Chargée de communication

ACTIONS PREVUES POUR LES STRUCTURES D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

• Expression corporelle, ateliers « Signe moi un mouton » et une fête de l'été partagée pour les Assistantes Maternelles, les enfants qu'elles accueillent et leurs parents.
• Accompagnement à la VAE pour les Assistantes Maternelles.

• Atelier bébé lecteurs et Sortie de l'été à Aisne-Autruche pour les petits de la Ribambelle et leurs parents.

Au programme cet été sur le pôle animation

• 2 accueils de Loisirs d'été (3 ans ½ à 17 ans)
Coucy-la-Ville 5 semaines au LPA d'Aumont, du 7 juillet au 8 août
Blérancourt 4 semaines dans les locaux de l'école Anne Murray Dike, du 7 juillet au 1er août

• 1 séjour de vacances pour les adolescents
(de 14 à 17 ans) : en cours de préparation avec les jeunes, première quinzaine d'août.
Contactez Olivier Carlier, animateur ados au 06 79 93 11 23 pour s'inscrire et préparer le séjour de vacances.

Chasse aux oeufs de Pâques à la Ribambelle

La Chasse aux Œufs de Pâques s'est déroulée le matin du mardi 22 avril. 9 enfants étaient présents, ont participé et ont ramassé des tonnes d'œufs des petits, des grands, des gros et surtout de bon chocolat! Cachés de-ci de-là: sur les rebords des fenêtres, dans les gouttières, dans l'herbe, dans des petits coins ! Après la récolte, ils ont pu faire une petite dégustation entourés par trois des professionnelles de la crèche.

Contact Vincent Morlet, Vice-président en charge de l'enfance et jeunesse
Céline Mercier, Coordinatrice enfance et jeunesse

Petit Point synthétique en chiffres d'un Service en pleine action en 2013

RIBAMBELLE

58 enfants accueillis (16 sur liste d'attente).
Durées d'accueil de plus en plus longues.
Axe : découverte des 5 sens : motricité, musique, découverte du corps,... Actions parentalité : ateliers massage bébé, fête de l'été avec goûter partagé, troupe de danse professionnelle pour Noël,...

LES ALSH

253 inscrits de 3 ans ½ à 17 ans.
76 jours de fonctionnement sur 5 lieux différents : été, petites vacances et mercredis.
Scientificobus, Handisports, intervenant graff, arts plastiques, land'art,... CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement), France Miniature, Café-Théâtre Saint Médard,... Sorties Axoplage, campings, piscine, patinoire, poney,...
Axe : découverte du monde, des arts, de ce qui nous entoure et des autres !

RAM

101 assistantes maternelles, soit 332 places agréées.
79 regroupements parents et assistantes maternelles et les 23 ateliers parents enfants.
Axe : éveil sensoriel et accès à la culture, massage pour bébé, découverte du livre...
Accompagnement des Assistantes Maternelles : VAE (Validation des Aquis de l'expérience), PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1),...

LA RESTAURATION DES ENFANTS

3 sites de restauration : Bichancourt (76 inscrits), Crécy-au-Mont (35) et Coucy-le-Château (170).
19 encadrants.
Axe : permettre aux enfants de faire une pause en toute convivialité

Le Service Enfance et Jeunesse, c'est quoi ?

Un budget Global de 509.764 €
26 agents permanents
et 18 agents saisonniers en 2013

BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

Participation de 280€ sur le stage de base BAFA.
Axe : impliquer les jeunes sur le territoire, les accompagner vers l'avenir.

LES SORTIES ADO

6 sorties en 2013.
Environ 50 jeunes différents sur l'année.
Bowling, patinoire,...
Visite de la ville haute de Laon, participation au Forum Eco-Tidien,...
Axe : initier l'implication des jeunes sur le territoire, des loisirs, mais de la participation !

LE SEJOUR DE VACANCES ADOS

13 adolescents de 13 à 17 ans. 1 semaine en août à Fort Mahon. Préparation du Séjour en amont.
Rencontre et d'échange avec les adolescents des Villes d'Oyse (La Fère).
Gestion budgétaire, préparation des repas,...
Axe : autonomie, découverte, vie en collectivité... et Vacances !

Le service Enfance et Jeunesse du Val de l'Ailette : De l'action et des projets !

Le service Enfance et Jeunesse a initié, tout au long de l'année 2013, une réflexion commune autour de la question culturelle sur le territoire, y compris chez les plus petits, avec des spectacles, des interventions artistiques et autres visites (musée, théâtre,...).

Parallèlement, les axes d'interventions de la petite enfance se sont portés sur l'éveil sensoriel et la découverte des sens (RAM et Ribambelle), quand les ALSH ont mené une réflexion autour des différences et des opposés.

Le dernier axe fort du service est de permettre au maximum l'implication des parents, avec des temps forts (goûters, fêtes) et des ateliers parents/enfants le week-end.

Dépenses de fonctionnement du service Enfance et Jeunesse en 2013

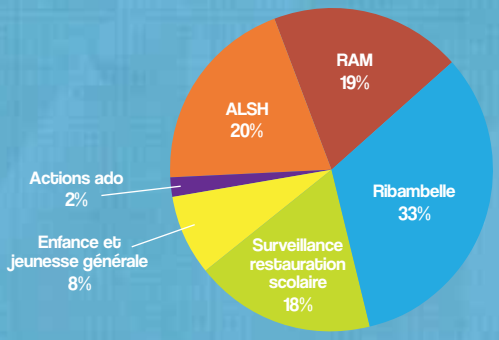

Recettes de fonctionnement du service Enfance et Jeunesse en 2013

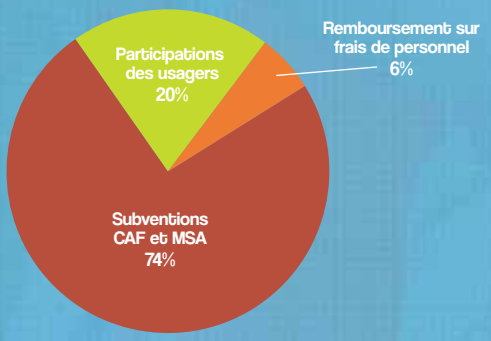

2014 et ses projets

Pour l'année 2014, le service Enfance et Jeunesse va encore renforcer son axe « Culture » sur le territoire. Il s'agira ainsi d'un fil rouge très fort pour l'ensemble des acteurs.

L'objectif est, pour nos enfants, de leur permettre de découvrir ce qu'ils ne connaissent pas, de ne pas avoir peur de l'inconnu mais au contraire d'éveiller leur curiosité et leur intérêt pour le monde qui les entoure. Il s'agit également de leur permettre de découvrir de nouveaux modes d'expression alternatifs, leur permettant d'élargir leurs horizons, de mieux se faire comprendre, mais également de mieux « écouter »…

Cette orientation très forte se retrouvera au coeur de la mise en oeuvre des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre, même si le projet a aujourd'hui pris du retard et mettra du temps à trouver son « rythme de croisière » : par jour, 35 encadrants à faire évoluer sur les écoles, 3 à 4 professionnels / troupes / artistes (art, culture, initiation,...). Toute l'année, formation des équipes, programmation des activités, adaptation des interventions aux tranches d'âge… Et surtout, respect du rythme des enfants.

En parallèle, les actions en direction des adolescents vont elles aussi faire partie des axes à développer en 2014 : après l'école primaire, donnons toutes les chances aux plus âgés de nos enfants d'évoluer sur de bonnes bases. Ici encore, découvertes culturelles et modes d'expression innovants seront les maîtres mots des actions menées. Il s'agit de les accompagner vers l'autonomie, de leur donner confiance en leurs capacités, de leur permettre de prendre en main les actions et les projets qui les concernent… tout en gardant l'objectif « Loisirs » valable pour chacun d'entre nous !

Nouveaux rythmes scolaires à la rentrée

Surveillez bien le site du Val de l'Ailette : les nouveaux horaires pour la rentrée sont en ligne !!!

Au cœur du Projet :
- des horaires d'accueil identiques à ceux de cette année,
- des activités culturelles et créatives mises en avant
- des rythmes d'activités différents entre les élèves de maternelle et d'élémentaire.

Taxe de séjour
bilan de l'année 2013 !

2013 aura été la 2ème année de perception de la taxe de séjour sur notre territoire. Ce sont 12 hébergeurs qui l'ont prélevée auprès de leurs visiteurs pour un montant total de 5 733 € . Cet argent récolté a été utilisé pour servir les projets touristiques et soutenir l'Office de Tourisme via une subvention. Depuis le 1er janvier 2014 et l'entrée des nouvelles communes, 2 nouveaux hébergeurs (La ferme des Logis à Besmé et l'Hôtel du Griffon à Blérancourt) nous rejoignent.

Le Tour de France passera par le Val de l'Ailette !!

Jeudi 10 juillet 2014, plusieurs communes du Val de l'Ailette seront traversées par le Tour de France, un évènement unique pour mettre en valeur nos atouts. Grande mobilisation sur Coucy-le-Château et Folembray entre autres, alors n'hésitez pas à venir participer. Plus nous serons nombreux et originaux, plus l'impact sera fort !!

Investissement sur la signalétique des hébergeurs touristiques…

Il a été fait le choix d'accompagner les hébergeurs du territoire dans certaines de leurs démarches. La signalétique de leurs hébergements a été prise en charge pour trois d'entre eux (Ferme de Brellmont et Ferme de Risemont à Septvaux, Gîte les Avesnes à Folembray) avec l'accord des services du Conseil Général. Cette initiative pourra être reconduite sur 2014 en fonction des besoins et des priorités.

AISNE 14-18 LE CENTENAIRE

Deux circuits Grande Guerre sur le territoire !

2014 marque le début des commémorations du Centenaire de la Grande Guerre. Deux circuits seront réalisés sur notre territoire : un circuit pédestre autour de la plateforme du Canon de Coucy-le-Château et un circuit routier sur Anne Morgan, traversant les communes de Blérancourt et Coucy-le-Château mais aussi Anizy-le-Château, Soissons et Vic- sur-Aisne.

Totems, applications numériques et livrets permettront une découverte originale et passionnante.
Ces deux circuits sont réalisés en partenariat avec des membres des deux Offices de Tourisme du territoire, le musée Franco-Américain de Blérancourt et les 5 communes concernées. Ils ont obtenu le label national « Centenaire 14/18 » et le label départemental « Aisne 14/18 le centenaire » et ont reçu le soutien financier de l'Europe, l'Etat et le Département.

Tenez-vous prêt, vous pourrez les découvrir dès la fin de l'année !!

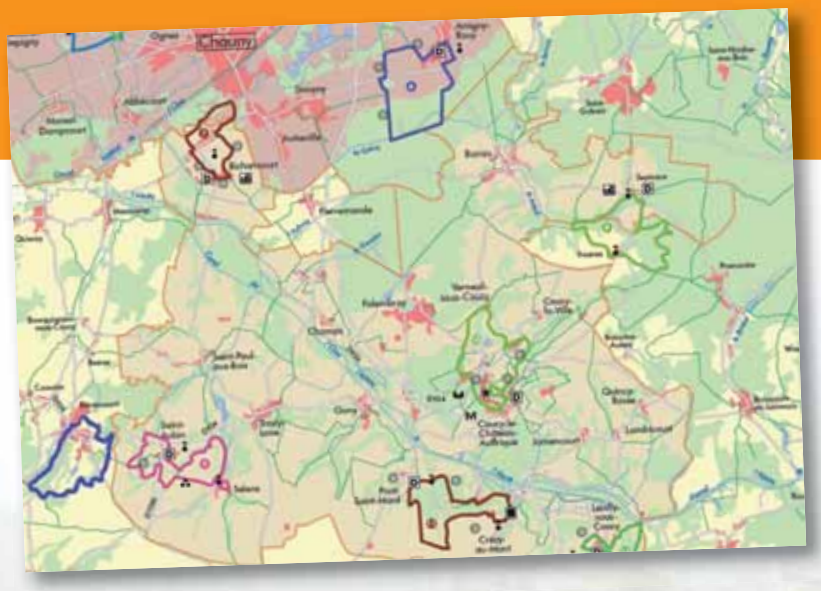

La randonnée au Val de l'Ailette !!

Saviez-vous que le Val de l'Ailette comptait sur son territoire 7 circuits de randonnée pédestre répertoriés par le Conseil Général, balisés et entretenus par la Communauté de Communes ou les communes ? De quoi parcourir et découvrir, au gré des envies, les paysages et panoramas qui s'offrent à nous. En pleine forêt, au cœur de la vallée ou en haut des plateaux, il y en a pour tous les goûts.

Dans vos communes, d'autres petits circuits existent, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos mairies pour en savoir plus.

Petite balade et tour d'horizon pour tout savoir de la randonnée sur le Val de l'Ailette

Circuit d'Albitus et de Bartel
Selens/Saint-Aubin — 12 km
Départ place de la Mairie Saint-Aubin

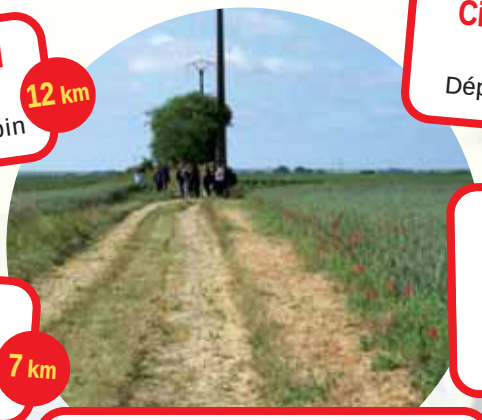

Circuit de la Butte du Plain-Châtel
Pont-Saint-Mard/Crécy-au-Mont — 10 km
Départ Place de la Mairie Pont-Saint-Mard

Circuit du Canal Saint-Lazare
Bichancourt — 7 km
Départ place de la Mairie Bichancourt

Circuit d'Enguerrand
Coucy-le-Château/Coucy-la-Ville /Verneuil sous Coucy — 11 km
Départ place de l'Hôtel de Ville Coucy-le-Château

Circuit du Mont de Leuilly
Leuilly sous Coucy — 6,5 km
Départ place de la mairie Leuilly sous Coucy

Circuit La route Serpentine
Septvaux/Fresnes-sous-Coucy — 10 km
Départ lavoir Septvaux

Circuit Sur les pas de Saint-Just
Blérancourt — 8,5 km
Départ de la maison de Saint-Just

Découvrez les circuits sur le site randonner.fr !

Un site internet a été mis en place par l'ADRT de l'Aisne (Agence de Développement et de Réservation Touristiques), un véritable outil à découvrir ! Les fiches de ces 7 circuits et des autres circuits du département sont téléchargeables sur le site www.randonner.fr. Vous y trouverez une mine d'informations : agenda des sorties dans l'Aisne, fiches téléchargeables, traces GPS. Petits ou grands circuits, à faire à pied, à vélo, en famille, il y en a pour tous les goûts !
Vous pouvez aussi découvrir le site et l'application Randofamili.

Contact **Francis BORGNE, Vice-président en charge des finances, du développement économique, de la culture, du tourisme et de la communication**
Marie-Emmanuelle POUSSIN, chargée de mission tourisme

Retour sur 2013 !

• Création d'un Office de tourisme du Chaunois
Réflexion toujours en cours avec les 2 autres communautés de communes du Pays Chaunois.

• Création de 2 circuits Grande Guerre
Passation d'un marché public pour leur création. L'agence Présence associée à Vox in Ze Box a été retenu pour les créer.

• Appel à projets touristiques
9 projets présentés, 9 retenus dont 1 abandonné. 11 500€ répartis pour continuer à soutenir de beaux projets variés et originaux.

• Val de l'Ailette en fête en avril 2013
Plus d'une soixantaine de personnes accueillies tout au long de la journée qui a eu lieu au Lycée d'Aumont

• Co-organisateur de la manifestation « Le verre dans tous ses éclats »
Plus de 3 000 visiteurs accueillis dont 1 200 scolaires.

• Soutien à l'Office de tourisme de Coucy le Château
Versement d'une subvention de fonctionnement et d'une subvention exceptionnelle pour un montant total de 9 000€.

• Encadrement d'une stagiaire
Etude sur l'état, l'utilisation et la valorisation des chemins ruraux des communes de Guny, Trosly-Loire et Saint-Paul-aux-Bois.

• Travail continu avec les différents partenaires du territoire et du département ou de la région
pour créer des synergies, valoriser les actions, suivre les dossiers (voie verte,...) mais aussi travailler en commun de façon plus efficace et pertinente : ADRT, mission régionale, Conseil Général, autres collectivités territoriales, musées, associations, porteurs de projets…

En 2014, les projets en cours se poursuivent et de nouveaux apparaissent…

• Lancement des 2 circuits Grande Guerre

• Nouvel Appel à projets tourisme

• Réalisation d'un film sur la verrerie de Folembray avec l'association « La clé de 8 »

• Poursuite de la mission pour la création d'un Office de tourisme du Chaunois

• Soutien et accompagnement des hébergeurs et porteurs de projets du territoire

• Des évènements :
Journée Val de l'Ailette en fête, reconstitution historique sur la Nouvelle France le temps d'un week-end avec l'association Historium en juillet, week-end sur le verre et la verrerie…

AISNE 14-18 LE CENTENAIRE

Découvrez bientôt le circuit Anne Morgan : application mobile, totems et livret vous emmèneront sur ses pas. Mise en service avant la fin de l'année !

Anne Morgan
une Américaine pionnière de l'humanitaire

Anne Morgan et Anne Murray Dike

Qui est Anne Morgan ?

Anne Tracy Morgan, fille du richissime banquier John Pierpont Morgan, s'investit dès le début de la Première Guerre mondiale dans l'action humanitaire en transformant sa demeure versaillaise, en infirmerie dès août 1914. Elle crée ensuite le Comité Américain pour les Blessés Français (*American Fund for French Wounded*) destiné à venir en aide aux militaires blessés lors des combats. **Mais dès 1917, elle souhaite créer une organisation pour venir en aide aux civils, qui pâtissent eux aussi de la guerre bien qu'à l'arrière de la ligne de front.** Grâce à son nom, sa fortune et son réseau, Anne Morgan rencontre facilement les personnalités politiques qui peuvent soutenir et apporter des fonds en France et aux Etats-Unis dont l'état-major français qui lui assigne le château de Blérancourt pour y installer le Comité Américain pour les Régions Dévastées (CARD). Basé dans cinq villes - Blérancourt, Anizy-le-Château, Coucy-le-Château, Soissons et Vic-sur-Aisne, le comité regroupe jusqu'à 300 volontaires qui sillonnent la région au volant de Fords T, importées des Etats-Unis, pour apporter une aide médicale, sanitaire, morale et sociale aux populations victimes de la guerre.

L'action du CARD et d'Anne Morgan

Avant-gardiste, Anne Morgan fait ainsi appel à des femmes américaines francophones et diplômées, qui ont leur permis de conduire et les moyens de financer leur voyage. Si son amie Anne Murray Dike gère l'opérationnel sur place, Anne Morgan s'occupe quant à elle de la levée de fonds et des actions de communication pour valoriser l'action du CARD auprès de nombreux mécènes. Elle organise ainsi de nombreux galas de charité pendant lesquels elle diffuse des albums photographiques et des films relatant l'action du CARD et dont le musée franco-américain possède encore des exemplaires. On y voit ainsi l'organisation du ravitaillement et des soins à domicile, l'ouverture de magasins et d'ateliers de reconstruction, la reconstruction agricole avec la remise en culture des champs, la création de foyers, de jardins d'enfants, d'écoles ménagères, de bibliothèques mais aussi l'organisation de fêtes populaires, de séances sportives et de camps de scouts. **Outre la reconstruction des bâtiments, l'action du CARD a donc pour objectif de relancer l'agriculture et l'économie de la région, de forger un avenir aux jeunes générations via l'éducation mais surtout de redonner la joie de vivre à des populations meurtries par la guerre.**

Un héritage qui perdure

Lorsqu'en 1924, jugeant la reconstruction suffisamment amorcée, Anne Morgan met fin au CARD, **elle lègue aux municipalités toutes les infrastructures de l'organisation, laissant par conséquent un fort héritage aux communes.** Des bibliothèques, des dispensaires mais aussi des aires de jeux et des stades créés par le CARD existent encore et font perdurer la mémoire d'Anne Morgan.

Le musée Franco-Américain de Blérancourt

Créé en 1924 par Anne Morgan, le musée de la Coopération franco-américaine, installé dans le château de Blérancourt, rend hommage au soutien français pendant la Guerre d'Indépendance américaine et à l'aide des volontaires américains pendant le premier conflit mondial. En 1930, 1938 puis 1989, il fut agrandi afin de pouvoir valoriser davantage les relations franco-américaines au fil des siècles.

Le musée franco-américain est aujourd'hui en cours de rénovation et rouvrira ses portes début 2016 avec de nouveaux espaces alloués aux collections permanentes. Durant les travaux, seuls le pavillon Anne-Morgan (14h-18h) et les jardins du Nouveau Monde (8h-19h) sont accessibles. Le pavillon offre aux visiteurs la possibilité d'entrer dans le salon d'invités d'Anne Morgan, comme elle le faisait dans les années 20. Les jardins offrent quant à eux une variété unique de fleurs et d'arbustes originaires du continent américain. La bibliothèque franco-américaine est également ouverte au public sur simple demande.

Texte rédigé par Mathilde Schneider, conservatrice du patrimoine
Musée national de la coopération franco-américaine, Château de Blérancourt

Crédit photos : Fonds Anne Morgan, musée franco-américain du château de Blérancourt, © RMN-Grand Palais / Gérard Blot

Plus de services sur le territoire grâce à l'Association « Le Point du Jour »

Une nouvelle association d'insertion professionnelle s'est implantée sur le territoire du Val de l'Ailette, rencontre avec Dominique GENDRE, accompagnatrice Socio-professionnelle pour l'association intermédiaire Le Point Du Jour.

Parlez-nous de votre association, dans quel but avez-vous décidé de créer cette association ?

La création de cette association a pour but de renforcer l'offre d'insertion sur un territoire où les besoins sont importants. Mais aussi de permettre à davantage de personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'un accompagnement social et professionnel œuvrant aussi à aider à l'égalité des chances, ainsi que de satisfaire les demandes et besoins des particuliers, entreprises et collectivités locales.

Quels sont les services que vous proposez, comment vous organisez-vous ?

Nous proposons divers travaux de jardinage, de bricolage, de petite maçonnerie, ménage et d'entretien divers. Nous effectuons un travail de démarchage commercial vers les entreprises, particuliers, collectivités et nous positionnons les personnels inscrits au sein de l'association afin de réaliser les travaux demandés.

Quelle est votre vision du travail solidaire sur notre territoire ? Vous considérez-vous comme appartenant au secteur de l'économie sociale et solidaire ? Pouvez-vous nous expliquer en quoi cela consiste ?

Un travail solidaire consiste à mettre en relation les personnes à la recherche d'emploi et des donneurs d'ordres (employeurs) en attente de main d'œuvre. Le rôle de l'association et de mettre en phase ces deux éléments, constituant un réel développement économique sur les territoires.

Avez-vous des projets pour la suite, pour développer votre activité ?

Le développement de l'association se réalise au quotidien avec une équipe d'accompagnement professionnel, de recherche commerciale, mais aussi avec des donneurs d'ordres et des employés performants attentifs à la clientèle.

L'Association « Le Point du Jour » a déjà réalisé de nombreux travaux sur le territoire de Coucy-le-Château, La Fère, Tergnier, Chauny, et Anizy-Le-Château. N'hésitez pas à les contacter :
Le Point du Jour, 14 avenue de Laon - 02380 Coucy-le-Château
Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Tél : 03 23 39 96 81 - Mail : accueil.lpdj@gmail.com

Rencontre avec l'Association artistique « La Clé de 8uit » !

Présentez-nous votre association ?

Nous sommes une bande d'amis piqués, depuis le lycée, par le même virus, celui de la création. Poussés par l'envie de transmettre ce virus, nous avons créé La Clef de 8uit, une association loi de 1901. **Nous sommes pour la plupart originaires de Picardie et avons donc basé notre association dans cette région (à Folembray), dont les ressources artistiques restent trop souvent méconnues.** Nous souhaitons, à travers notre association, mettre en valeur et promouvoir ces ressources en allant à la rencontre des Picards et en nous associant à eux autant que possible.

Quels sont vos projets à venir ?

La création est la première motivation de notre association. Nous écrivons et réalisons des films ensemble, à une ou plusieurs mains. L'équipe se constitue ensuite, selon nos capacités et envies, au grès des envies, pour des clips, courts métrages, séries etc.
Certains de ces projets sont encore en élaboration et pour les financer nous proposons des services : réalisation et production de films institutionnels, du reportage privé (mariage, anniversaire etc.) et de l'animation événementielle (son et lumière soirées, concert, projections).
Par exemple, depuis 2012, grâce à nos fonds nous produisons la série « On se range ! » qui retrace la vie quotidienne d'une salle des maîtres, dans une école primaire. Elle est actuellement diffusée sur Youtube, sur la web TV Picarde et sur Ma Télé (Chaîne TNT St Quentinoise). Site web de la série : http://onserange.laclefde8uit.com/.
Egalement, cet été 2014, nous travaillons sur un documentaire sur la Verrerie de Folembray, en partenariat avec notre municipalité et la Communauté de Communes du Val de l'Ailette.
Enfin, nous développons un projet de projections itinérantes : « Le Tour de Clef » que nous voudrions lancer en été 2015. Ce concept est destiné à arpenter les routes picardes, autant que d'autres régions de France. L'idée est de partir en caravane, sur une période de 50 jours, entre juillet et août, pour un total de dix projections, dans des communes rurales de notre beau pays. A travers ce projet, nous souhaitons aller à la rencontre de collectivités, associations, artistes des régions françaises, tout en communiquant sur les valeurs de celle que nous représentons.
Ce concept de projection est aussi proposé aux communes de manière individuelle.

Comment imaginez-vous vos éventuelles actions sur le territoire ?

Nous pensons que le meilleur moyen de mettre en valeur notre territoire est de le faire participer et de le rendre visible, acteur de nos projets. Ainsi, nous gardons en ligne de mire ce désir de travailler autant que possible avec les artisans, artistes, entreprises locales.

Retrouvez toutes notre actualité et nos activités sur :
http://laclefde8uit.com/
N'hésitez pas à nous contacter via
contact@laclefde8uit.com
ou au 0 826 81 81 08

Rencontre avec les artistes de l'Association ARTUS 02

L'Association Artus 02 est un collectif d'artistes du territoire ; quatre d'entre elles ont mis en commun leur talent au service d'une exposition ouverte à tous lors du week-end de la Pentecôte prochain.

Parlez-nous de vous, qui êtes-vous ?

Nous sommes quatre amies qui sommes toutes animées par la passion de la création artistique.

Pourquoi et comment vous est venue l'idée de créer cette association ?

C'est Pascale qui a été à l'origine de la création d'Artus 02 en 2005 dans le but de regrouper des artistes afin d'organiser des expositions mais aussi de pouvoir rassembler des élèves à son atelier d'art plastique du mardi soir à Jumencourt.

Quelle est votre vision de la culture sur notre territoire et comment pensez-vous pouvoir y apporter votre contribution ?

En comparaison avec d'autres pays européens, nous constatons que la pratique de la musique et des arts plastiques est nettement moins développée dans notre culture française. A travers notre exposition, outre la présentation de nos œuvres au public, nous souhaitons stimuler chez les enfants le désir de s'exprimer à travers l'art. A cet effet, nous envisageons, dans l'avenir, des animations d'arts plastiques encadrées par des professionnels afin de permettre aux enfants de traduire leurs émotions par le dessin et la couleur et de connaître la joie de créer une oeuvre artistique. Pascale Hulin propose déjà des cours à Jumencourt les mardis soir de 18h45 à 20h15 aux adultes et enfants (contact 03 23 52 28 46).

Quels sont vos projets pour la suite ?

Notre exposition à quatre est une première et nous espérons que ce sera le début d'un long bout de chemin que nous ferons ensemble sur le sentier de l'art...

L'Association ARTUS 02 a organisé du 6 au 9 juin une exposition exceptionnelle ouverte à tous et gratuite sur Coucy-le-Château. L'occasion de découvrir leurs œuvres !

Claire LAERT

Sculptrice à Crécy-au-Mont depuis 1988. Elle travaille sur une matière qu'elle a personnellement mise au point.

Pascale HULIN

Artiste plasticienne à Jumencourt, elle exprime sa sensibilité artistique à travers diverses techniques : peinture, gravure, sculpture, photo d'art ; elle aime aussi partager sa passion avec ses élèves lors de ses cours d'art plastique.

Anne-Marie BAUER

Céramiste à Barisis-aux-Bois depuis 1992. Elle réalise des pièces uniques en porcelaine, grès et raku, des sculptures et des mosaïques...

Evelyne JEANNIN-DAZY

de Coucy le Château, passionnée de peinture est membre de l'Association « Les Pinceaux Voyageurs » qui a édité « Au fil de l'Aisne », un recueil d'œuvres picturales sur la vallée de l'Aisne ; elle travaille l'aquarelle, le pastel et l'huile.

Agenda

JUIN

Dimanche 1er
Brocante (Comité des fêtes) Bichancourt

Mardi 3
Thé dansant (Club des Amis du 3e âge) Camelin

Mercredi 4
Animation (Club de l'Amitié) Bichancourt

Du vendredi 6 au lundi 9
Exposition d'Art et Concerts (Artus 02) Coucy-le-Château

Samedi 7
Tournée d'Eté (Commune) Coucy-le-Château

Dimanche 8
Journée Pêche à la truite (Asso' Loisirs de Quincy-Basse) Etang de Quincy-Basse

Lundi 9
Brocante du Bas (Comité des Fêtes) Coucy-le-Château

Samedi 14
• Fête de la Pêche (APPMA AILETTE (Société de Pêche) de Coucy-le-Château) Coucy-le-Château
• Visite Nocturne (Office de Tourisme) Coucy-le-Château
• Festival "Villages en Musique" (Frédéric Bernard & l'association Mondial Guitare) Coucy-la-Ville

Dimanche 15
Randonnée pédestre (Asso' Sports & Loisirs de Barisis-aux-Bois) Barisis-aux-Bois

Samedi 21
• Feux de la St-Jean (Association Ola les Gaulois) Coucy-le-Château
• Fête de la Musique Blérancourt

Dimanche 22
Festival "Villages en Musique" (Frédéric Bernard & l'association Mondial Guitare) Barisis-aux-Bois

Jeudi 26
KEC : Ascension d'une côte d'1 km (Asso' Sports & Loisirs de Barisis-aux-Bois) Barisis-aux-Bois

Vendredi 27
Festival "Villages en Musique" (Frédéric Bernard & l'association Mondial Guitare) Manicamp

Samedi 28
Visite Nocturne (Office de Tourisme) Coucy-le-Château

JUILLET/AOÛT

Du Lundi 7 juillet au Vendredi 8 août
ALSH d'Eté (Communauté de Communes du Val de l'Ailette) Coucy-la-Ville (LPA)

JUILLET

Tous les Vendredis et Samedis
Coucy à la Merveille - Le Duel (L'AMVCC) Coucy-le-Château

Samedi 5 et Dimanche 6
Fête du Village (Comité des fêtes) Barisis-aux-Bois

Samedi 5, Dimanche 6 et Lundi 7
Fête Communale & Super Brocante (Comité des fêtes de Trosly-Loire) Trosly-Loire

Jeudi 10
Tour de France Coucy-le-Château et Folembray

Dimanche 27
Brocante (Association Patrimoine St Paulois) Saint-Paul-aux-Bois

AOÛT

Dimanche 3
Vide-grenier (Association La Pétanque de Barisis-aux-Bois) Barisis-aux-Bois

Dimanche 10
Brocante du Haut (Comité des Fêtes) Coucy-le-Château

Samedi 16, Dimanche 17 et Lundi 18
Fête Patronale (Commune) Coucy-le-Château

Samedi 30
Visite Nocturne (Office de Tourisme) Coucy-le-Château

SEPTEMBRE

Dimanche 7
15kms de Coucy (Association ACCES & Les communes de Coucy-le-Château, Bassoles-Aulers, Quincy-Basse, Landricourt et Jumencourt) Coucy-le-Château

Samedi 13
Visite Nocturne (Office de Tourisme) Coucy-le-Château

Dimanche 14
Les Automnales, festival des Arts de Rue (Commune) Coucy-le-Château

Samedi 20 et Dimanche 21
Les Journées Européennes du Patrimoine (DRAC de Picardie et Office de Tourisme) Coucy-le-Château et Blérancourt

Dimanche 21
Fête du Cochon (Comité des fêtes) Barisis-aux-Bois

Samedi 27
• Visite nocturne (Office de Tourisme) Coucy-le-Château
• Fête de l'Enfance et de la Jeunesse (Communauté de Communes du Val de l'Ailette)